



MARYLISE LEBRANCHU
MINISTRE DE LA REFORME DE L'ÉTAT,
DE LA DECENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Rouen, le 27 septembre 2013

Marylise LEBRANCHU en Seine-Maritime pour un déplacement de 24h au cœur de la modernisation de l'action publique dans les territoires

Marylise LEBRANCHU, ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique, s'est rendue en Seine-Maritime pour un déplacement de 24 heures consacré à la modernisation de l'action publique.

La ministre est allée à la rencontre des citoyens usagers, des agents publics, des collectivités territoriales et des entrepreneurs pour accompagner le déploiement de cette démarche ambitieuse, porteuse de réformes structurelles de grande ampleur, dans les territoires.

Au cours d'un atelier organisé par le secrétariat général pour la modernisation de l'action publique, puis à l'occasion d'une rencontre avec 300 fonctionnaires d'Etat, Marylise LEBRANCHU a échangé avec les agents et recueilli leurs propositions concrètes pour rendre l'action publique plus efficace au quotidien. Elle leur a redit sa conviction que la modernisation de l'action publique (MAP) ne se fera pas sans une implication étroite des fonctionnaires, qui sont les premiers acteurs et ambassadeurs de l'action publique. La ministre s'est engagée, à nouveau, à ce que leurs propositions soient prises en compte dans le cadre des comités interministériels de la MAP à venir, comme la démarche innover, simplifier avec les agents publics (ISAP) avait commencé à le permettre.

Concernant les collectivités locales, particulièrement concernées par la mise en oeuvre de la MAP, la ministre a inauguré avec des élus l'agence technique départementale de Seine-Maritime. Cette agence, à laquelle près de 100 communes ont déjà adhérees, a vocation à mutualiser les services d'ingénierie publique pour les mettre à disposition de toutes les communes du département, de sorte que les communes rurales isolées puissent bénéficier du même niveau de services que les communes urbaines les plus dynamiques. *"C'est avec ce type de projets, qui s'inscrivent dans la dynamique des projets de loi de décentralisation, que nous avancerons vers l'égalité des territoires, tout en favorisant une action publique plus proche des citoyens et plus efficace."*

Car il ne faut pas l'oublier : la MAP a été conçue avant tout pour que les services publics répondent mieux aux besoins des citoyens, tout en intégrant la contrainte budgétaire. Ce qui explique que les évaluations sont le fondement de la MAP, permettant de mesurer, politique publique par politique publique, l'efficacité des moyens engagés par l'État et les collectivités ainsi que la qualité du service public rendu à la population.

La MAP, c'est aussi le parti pris fort de réduire considérablement la complexité administrative pour le citoyen. A Rouen, la ministre a ainsi visité le Bureau d'Accueil et des Relations avec les Usagers de la préfecture de région, créé pour mieux orienter les citoyens, limiter les temps d'attente et répondre avec plus d'efficacité à leurs demandes.

Parmi les usagers que l'action publique doit accompagner efficacement figurent bien sur les entreprises. La MAP consacre une part importante de ses travaux à simplifier les démarches des entreprises, pour leur permettre de gagner en compétitivité. Ainsi, il a été décidé d'alléger les



obligations comptables des TPE et des PME, de diminuer les frais d'immatriculation des entreprises, par exemple, ou encore d'accélérer les paiements des sous-traitants par l'Etat.

A Fécamp, Marylise LEBRANCHU a échangé avec des entrepreneurs et a visité l'entreprise Olvea, fabricant d'huile de poisson a usage pharmaceutique, pour évaluer sur le terrain la portée des mesures prises, et l'urgence des mesures restant à prendre.

La ministre a tenu à conclure son déplacement en rappelant que "*la présence des services publics est un élément constitutif de notre pacte républicain*" et la "*nécessité absolue de moderniser et conforter nos services publics pour lutter contre le sentiment d'abandon et la montée des extrémismes*".

Contact presse

Mathilde RENOIR

Conseillère presse et communication

Tél : 01 43 19 23 36

Mob : 06 10 86 57 96

mathilde.renoir@action-publique.gouv.fr
